

2009-2010

Emploi-Québec



**RAPPORT DE RÉSULTATS RÉGIONAUX
MAURICIE**

Direction et coordination

Claire Pépin
Directrice
Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Recherche, analyse et rédaction

Pierre Cadotte
Agent de gestion financière
Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Jules Bergeron
Économiste régional
Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Collaboration

Josée Rioux
Conseillère régionale à la conformité
Direction des normes et de la conformité

Bertrand Barré
Conseiller en communication

François Villemure
Responsable des services administratifs

Mise en page

Élizabeth Hébert
Agente de secrétariat
Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-13: 978-2-550-48026-6 (version imprimée)
ISBN-13: 978-2-550-48027-3 (PDF)

Emploi
Québec
Mauricie

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



J'ai le privilège de vous présenter ici le rapport de résultats régionaux d'Emploi-Québec en Mauricie pour l'exercice 2009-2010. Des résultats significatifs dont nous sommes fiers et qui témoignent de la mobilisation de nos employés ainsi que de l'efficacité des interventions des services publics d'emploi et de solidarité sociale menées en faveur de nos différentes clientèles.

Actifs au sein des sept centres locaux d'emploi, du centre de traitement administratif, du centre d'assistance au placement et à la Direction régionale, les quelque 252 effectifs régionaux travaillent au quotidien à réaliser la double mission de l'agence gouvernementale qui consiste à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Or, ce bilan interpelle plus particulièrement le Conseil régional des partenaires du marché du travail en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs des services publics d'emploi puisque cette instance de concertation régionale joue un rôle primordial dans la planification stratégique de nos activités. Soulignons d'ailleurs que, au cours du dernier exercice, les membres du Conseil régional furent directement interpellés par la mise en œuvre du PACTE POUR L'EMPLOI PLUS dévoilé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et le suivi des travaux du COMITÉ RÉGIONAL DU PACTE POUR L'EMPLOI.

Incidentement, au cours de cet exercice, Emploi-Québec est intervenue auprès de 14 660 personnes afin de les aider à occuper un emploi ou à effectuer une démarche qui les conduira à terme vers l'emploi. Le régime québécois d'aide financière de dernier recours a quant à lui permis de soutenir financièrement 21 981 personnes prestataires en Mauricie, soit 17 636 adultes et 4 345 enfants, regroupés au sein de 16 150 ménages.

Nous avons également soutenu 440 entreprises afin de développer les compétences de leur main-d'œuvre et la gestion des différentes fonctions liées aux ressources humaines dans le but de contribuer à l'amélioration constante de leur productivité. Plus particulièrement, nous avons continué d'accorder une attention soutenue aux entreprises et aux travailleurs des secteurs d'activité liés aux industries forestières et papetières qui traversent une période sensible de restructuration.

Voilà pourquoi, nonobstant ce bilan plus que satisfaisant à l'égard de l'atteinte des cibles de résultats, nous devons malgré tout poursuivre nos efforts afin notamment de hausser le taux d'emploi et d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre et des entreprises pour relever les défis que posent la faible croissance économique et le vieillissement de la population active.

C'est dans cette perspective que les différents acteurs du marché du travail devront agir ensemble au cours des prochaines années afin de relever les nombreux défis liés à l'utilisation optimale des ressources disponibles et au plein potentiel de développement économique et social de la Mauricie.

La directrice régionale,

GINETTE LANTHIER

Le contexte économique et organisationnel

Le contexte économique

Les données de Statistique Canada extraites de l'Enquête sur la population active indiquent que la région de la Mauricie a connu une année 2009-2010 passablement difficile au chapitre de l'emploi. Ainsi, le nombre de personnes au travail s'est chiffré à 111 300, en baisse de 3,9 % par rapport à l'effectif en emploi lors de l'année budgétaire 2008-2009. Il s'agit d'une diminution de 4 600 postes de travail, ce qui est substantiel comparativement au repli de 0,4 % signalé au Québec au cours de la période analysée. Rappelons qu'au cours de l'année budgétaire 2008-2009, la main-d'œuvre au travail se chiffrait en moyenne à 115 900 personnes en Mauricie. Par ailleurs, le taux d'emploi régional n'a pu faire mieux qu'une décroissance de 53,1 % en 2008-2009 à 50,7 % en 2009-2010.

Le bilan, en ce qui a trait au personnel à temps plein, fait état d'une chute de 93 200 à 87 600 personnes occupées, soit une diminution de l'ordre de 5,9 % et une perte de 5 600 postes de travail. C'est donc dire que tous les emplois soustraits dans la région en l'espace d'une année étaient à temps plein. De plus, on note que cette décroissance se révèle beaucoup plus prononcée que la performance québécoise à ce chapitre, soit une contraction de 0,4 % pour 2009-2010 comparativement à l'année précédente. Il n'est donc pas surprenant de constater un accroissement de l'effectif ayant un emploi à temps partiel, soit 4,2 % de plus qu'en 2008-2009 en Mauricie. Cela signifie que 1 000 postes de ce type ont été ajoutés dans la région, tandis que la stagnation était de mise à l'échelle québécoise, avec un léger recul de 0,1 %.

Pour l'année 2009-2010, une moyenne de 123 400 personnes ont participé au marché du travail mauricien, ce qui constitue une réduction de 2,8 % par rapport à la population active moyenne pour 2008-2009, soit 126 900 individus. Cette diminution de 3 500 reflète la chute du taux d'activité régional qui se chiffrait à 56,3 % pour 2009-2010, en recul de 1,8 point par rapport à son niveau pour 2008-2009, soit 58,1 %. À titre comparatif, la participation au marché du travail était beaucoup plus forte au Québec, avec un ratio de 65,2 % pour 2009-2010, et ce, par rapport à 65,5 % l'année précédente. On remarque une décroissance plus marquée de la participation dans la région. De plus, l'écart entre les deux taux reste tout aussi élevé, soit 8,9 points en 2009-2010 contre 7,4 points un an auparavant.

La situation du chômage s'est détériorée dans la région. Ainsi, en 2009-2010, le nombre de personnes officiellement à la recherche d'un travail s'établissait à 12 100, soit 1 000 de plus qu'en 2008-2009, ou une hausse de 9 %. Le taux de chômage a suivi une tendance semblable, passant de 8,7 % à 9,8 %. À l'échelle du Québec, le nombre de chômeurs a progressé plus rapidement, soit 11 % de plus, alors que le ratio de sans-emploi a augmenté de 0,8 point pour atteindre 8,4 % en 2009-2010.

Comparativement à 2008-2009, les moins de 30 ans ont vu leur situation sur le marché du travail mauricien se détériorer en 2009-2010. Ce diagnostic se base notamment sur la perte de 9,9 % de la population occupée au cours de la période écoulée, qui dépasse de loin celle notée pour l'ensemble des groupes d'âge en Mauricie, soit 3,9 %. Même si cette baisse repose en partie sur la décroissance démographique de ce groupe dans la région, la mauvaise conjoncture économique a néanmoins eu des conséquences défavorables sur cette clientèle. Ainsi, le nombre de jeunes en chômage s'est accru de 15,6 %, soit 500 de plus en une année. Cela a fait grimper le ratio de sans-emploi de ce groupe de 9,8 % en 2008-2009 à 12,2 % en 2009-2010. Le taux d'emploi a eu aussi une mauvaise performance, se chiffrant à 65,2 % en 2009-2010, en repli de 3,4 points par rapport à l'année budgétaire antérieure.

Les gens de 30 à 44 ans n'ont pas bénéficié d'une situation plus facile. Le recul de l'emploi a atteint 10,3 % comparativement à 2008-2009, pour 3 800 postes en moins. De ce nombre, 600 étaient à temps partiel (part de 15,8 %), alors que 3 200 étaient à temps plein. Malgré ce recul prononcé de la population au travail, le nombre de chômeurs a diminué de 200 ou 4,1 %, alors que le taux de chô-

mage a grimpé de manière limitée, passant de 7,6 % à 8 %. Cette situation s'explique par le fait que la participation de ce groupe d'âge au marché du travail de la région s'est fortement résorbée, la population active ayant diminué de 9,8 %. Le taux d'activité atteignait 88,6 % en 2008-2009; en 2009-2010, il s'établissait à 86 %.

En Mauricie, seulement les personnes âgées de 45 ans et plus ont bénéficié d'une meilleure conjoncture sur le marché du travail. Ainsi, le personnel en emploi a progressé de 4,8 % par rapport à 2008-2009, soit 2 300 postes supplémentaires. L'augmentation s'est révélée beaucoup plus modérée pour l'effectif à temps plein avec 1,9 %; par contre, on a enregistré un bond de 21,5 % de la main-d'œuvre travaillant à temps partiel. Une telle hausse de l'effectif ne résulte pas du dynamisme de la région au chapitre de l'emploi, mais plutôt dans le fait que les gens en emploi vieillissent. Il y a donc une sorte de « transfert » de l'emploi d'un groupe d'âge à l'autre, les 45 ans et plus en étant les principaux bénéficiaires. La population active s'est accrue de 5,7 % en l'espace d'une année. Cet accroissement est sans doute la conséquence du vieillissement progressif du marché du travail régional. Néanmoins, on a signalé une dégradation de la situation du chômage, avec une population sans emploi en hausse de 14,6 % et un accroissement du taux de chômage de 8,9 % à 9,6 %.

Les femmes ont affiché un bilan plus négatif que leurs confrères du point de vue de l'évolution des indicateurs du marché du travail en général. Ainsi, l'effectif des femmes au travail s'est replié de 5,9 % comparativement à 2008-2009, soit 3 200 postes de moins. Une part écrasante (plus de 95 %) des emplois soustraits était à temps plein, faisant passer le personnel féminin ayant un poste de cette nature de 40 000 en 2008-2009 à 36 800 un an plus tard. Au cours de ce laps de temps, la main-d'œuvre travaillant à temps partiel est demeurée presque stable, ne reculant que de 100 personnes ou 0,3 %. Tout en étant confrontée à une diminution de la participation au marché du travail (taux d'activité en repli de 2 points à 51,6 % pour 2009-2010), la main-d'œuvre féminine mauricienne n'a pu éviter une détérioration du taux de chômage qui est passé de 7,1 % à 8,3 % lors de la période considérée. Enfin, mentionnons que le taux d'emploi des femmes de la Mauricie se chiffrait à 47,3 % en 2009-2010, par rapport à 49,9 % en 2008-2009.

Les hommes ont perdu moins d'emplois que les femmes en Mauricie, mais cela n'a pas empêché le marché du travail masculin de se détériorer au même titre. Ainsi, l'effectif masculin au travail a diminué de 2,1 % en l'espace de douze mois, pour 1 300 postes en moins. Le recul est encore plus amplifié du côté du personnel à temps plein, avec une diminution de 4,3 %. Tous les emplois perdus du côté masculin étaient à temps plein, étant donné que l'effectif détenant un poste à temps partiel a bondi de 15,1 %, atteignant 7 400 en 2009-2010 contre 6 500 pour 2008-2009. Pour sa part, la main-d'œuvre masculine travaillant à temps plein se chiffrait à 50 900 pour l'année 2009-2010. La conjoncture demeure difficile du point de vue du chômage, avec 500 chômeurs supplémentaires par rapport à 2008-2009 (hausse de 7,7 %) et un taux de chômage en hausse de 10,5 % à 11,2 % en l'espace d'une année. Notons aussi la participation amoindrie au marché du travail mauricien, soit un taux d'activité masculin en baisse de 62,9 % à 61,2 %, alors que le taux d'emploi des hommes a suivi une tendance semblable, reculant de 56,5 % à 54,3 %.

Le contexte organisationnel

En Mauricie comme ailleurs, les difficultés conjoncturelles engendrées par l'important ralentissement économique mondial, en plus des problèmes structurels auxquels certains secteurs d'activité économique sont confrontés, auront affecté l'emploi d'un bon nombre de travailleurs et la performance de plusieurs entreprises. Dans ce contexte, au cours de l'exercice 2009-2010, la mise en œuvre du PACTE POUR L'EMPLOI *PLUS* aura interpellé plus spécifiquement les ressources d'Emploi-Québec et ses différents partenaires, mobilisés plus que jamais en faveur de l'emploi régional.

Le contexte économique aura aussi commandé l'instauration d'une vigie plus attentive afin d'agir efficacement de manière à protéger des emplois et à prévenir d'éventuelles mises à pied en misant sur la qualification de la main-d'œuvre. À ce propos, des interventions rapides furent effectuées afin d'offrir du soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique. Nous aurons également maintenu nos efforts afin d'appuyer les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines, le développement des compétences de leur main-d'œuvre et de meilleures pratiques d'affaires.

Par ailleurs, notre organisation aura poursuivi l'opérationnalisation de la nouvelle vision organisationnelle, projet de modernisation de l'agence Emploi-Québec qui vise à recentrer sa mission autour de l'emploi en adaptant sa prestation de services et en améliorant ses modes d'intervention pour relever avec succès les défis d'un marché du travail en constante évolution.

Cette restructuration s'est traduite en Mauricie par l'implantation progressive du continuum de services, le déploiement d'équipes tactiques destinées aux jeunes et un plus large recours aux ressources externes en développement de l'employabilité en matière de suivi et d'accompagnement de la clientèle. Afin de développer l'expertise et concentrer les efforts, nous avons créé une équipe régionalisée d'agents dédiés à la conformité des dossiers d'aide financière de dernier recours.

Aussi, la poursuite de notre implication à l'égard de projets de développement de l'emploi par l'entrepreneuriat collectif dans certains milieux dévitalisés tout comme l'instauration d'une offre de formation continue adaptée aux personnes en emploi, témoignent du dynamisme qui nous anime afin de soutenir des initiatives originales qui répondent aux besoins du marché du travail.

Par ailleurs, une journée de consultation dans le cadre d'une tournée ministérielle des *Rendez-vous de la Solidarité*, aura permis aux représentants d'une trentaine de groupes de défense des droits sociaux d'organismes socioéconomiques régionaux de s'exprimer sur les interventions à prioriser afin de lutter ensemble contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Notre organisation a accordé une attention particulière à la santé du personnel en adoptant une démarche de qualité de vie au travail. Elle a aussi poursuivi un exercice de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre dans le but d'obtenir un portrait exact des ressources en place et des postes qui seraient à combler en raison des départs à la retraite anticipés.

Puisque le dernier exercice constitue le second jalon du cycle de planification stratégique triennale 2008-2011, notre organisation a poursuivi ses études auprès de ses clientèles afin d'identifier les principales problématiques de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre, et de proposer des solutions concrètes pour améliorer la situation de l'emploi. Ainsi, un diagnostic sectoriel en tourisme et la rédaction de profils territoriaux furent réalisés en cours d'exercice. Un colloque régional sur l'emploi et la clientèle adulte judiciarisée fut aussi organisé.

C'est dans ce contexte, et en tenant compte de tous ces facteurs et des impératifs d'atteinte des résultats qui s'y rattachent, qu'Emploi-Québec a continué d'agir de manière concertée avec ses partenaires des milieux économique, éducatif et communautaire afin d'améliorer, dans la mesure de ses moyens, le fonctionnement du marché du travail en Mauricie.



Les ressources au service des individus et des entreprises de la Mauricie

Les ressources humaines

En Mauricie, Emploi-Québec a utilisé un effectif de 252 équivalents temps complet (ETC) afin d'offrir ses services publics d'emploi et ses services de solidarité sociale. Cet effectif est déployé à la Direction régionale, dans les sept centres locaux d'emploi du territoire, au Centre de traitements administratifs de la Mauricie (CTAM) et au Centre d'assistance au placement.

Les CLE qui offrent des services directs à la clientèle ont bénéficié de 176 ETC tandis que les autres ressources humaines furent réparties à la Direction régionale, au Centre de traitements administratifs de la Mauricie (CTAM) et au Centre d'assistance au placement, avec respectivement 32, 13 et 31 ETC. La Direction régionale assume des fonctions de coordination et de soutien au réseau et offre certains services régionalisés. Le Centre de traitements administratifs de la Mauricie (CTAM) est responsable de la gestion des dossiers de contraintes sévères à l'emploi pour les CLE de Louiseville, Trois-Rivières, La Tuque et Ste-Geneviève-de-Batiscan. Ce centre est aussi dévolu au paiement de l'ensemble des prestations spéciales en région. Quant au Centre d'assistance au placement, ce dernier aide les usagers dans la mise en ondes de leur candidature et saisit au besoin les offres d'emploi des employeurs sur le site de placement en ligne d'Emploi-Québec.

Au chapitre de la formation du personnel, les participations à une activité de développement représentent près de 2 jours-personnes par ETC. Le budget régional utilisé pour ces activités s'élève cette année à 23 000\$.

Des quelque 410 jours-personnes de formation en 2009-2010, un peu plus de la moitié était dédiée au personnel oeuvrant auprès des individus et des organismes. Cette large part est attribuable à la consolidation d'activités visant le service à la clientèle avec des thématiques telles que la Santé mentale, la Valorisation du travail et le Programme d'aide et d'accompagnement social. Certaines activités furent prescrites dans le cadre de la mise à jour des règles contractuelles et de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. L'année 2009-2010 fut aussi l'occasion d'initier certains membres du personnel au Programme d'aide financière d'urgence. Des activités touchant le thème de la santé et de la sécurité furent aussi maintenues avec des activités de rappel traitant des mesures préventives relatives aux manifestations de menaces et de violence dans les rapports avec la clientèle.

Les autres catégories d'emploi touchées par la formation furent les différentes équipes de support et d'encadrement opérationnel, les services aux entreprises et les services d'enquêtes.

Lorsque répartis entre les différents corps d'emploi, les 410 jours-personnes signifient 64 % pour les agent(e)s d'aide et chefs d'équipe, 8 % pour les professionnels, 10 % pour le personnel de soutien technique et administratif, 2 % pour les enquêteurs et 16 % pour les gestionnaires.

Catégories de personnel	Jours-personnes de formation	Jours-personnes répartis ⁽¹⁾
Gestionnaire	66	6
Professionnel	35	1,3
Agent d'aide et chef d'équipe	264	2,2
Soutien technique et administratif	43	1,1
Enquêteur	2	0,3

⁽¹⁾ Répartition des jours-personnes de formation, selon le nombre de personnes dans la catégorie de personnel

Les ressources financières

Les ressources utilisées par Emploi-Québec se divisent selon trois grands types d'activités.

Activités	Services directs et administration	Mesures d'emploi	Transfert des services de solidarité sociale
Principaux objets	La rémunération du personnel offrant des services directs ou du soutien ainsi que les dépenses de fonctionnement	Les ententes avec les partenaires externes offrant des services spécialisés et le soutien du revenu des participants aux interventions d'Emploi-Québec	Les prestations financières à la clientèle de l'aide de dernier recours

Les activités réalisées par le personnel en service direct à la clientèle et en administration, dans le cadre de la mission d'Emploi-Québec pour l'atteinte des résultats, ont nécessité des dépenses de 11 799 490 \$. Le coût des mesures d'emploi auxquelles la clientèle a participé, incluant le soutien du revenu aux participants, totalisait 46 082 824 \$, soit 10 632 324 \$ de plus que l'an dernier. Les activités ayant débuté l'année précédente (reports) et se poursuivant en 2009-2010 étaient de l'ordre de 18 597 317 \$ tandis que les nouvelles activités de l'année en cours totalisaient 27 485 507 \$.

Les dépenses en transfert des services de solidarité sociale s'élevaient à 135 164 949 \$ en 2009-2010. Ces dépenses correspondent essentiellement à des prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit dans le cadre de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, incluant les sommes réellement versées à titre de prestations de base, d'allocations supplémentaires, de prestations pour adultes hébergés et de prestations pour besoins spéciaux (réguliers et spécifiques) ainsi qu'à des dépenses dans les programmes d'aide et d'accompagnement social et le programme Alternative Jeunesse.

Emploi-Québec a établi deux orientations destinées à guider son intervention sur le marché du travail et ainsi répartir l'effort financier devant y être consacré. Une première orientation vise à favoriser la participation au marché du travail et de l'emploi du plus grand nombre possible de Mauriciens et Mauriciennes et la seconde, contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises. Le tableau qui suit illustre la part relative des ressources financières planifiées et allouées en regard de ses orientations.

Dépenses selon les orientations 2009-2010	Parts relatives	
	Réalisations	Objectifs
Favoriser la participation au marché du travail et de l'emploi du plus grand nombre possible de Mauriciens et Mauriciennes, notamment par la préparation des clientèles éloignées à la reprise économique	75 %	75 %
Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux	25 %	25 %

Les efforts financiers consacrés pour la première orientation ont atteint les objectifs attendus. Les dépenses effectuées à cet égard concernent principalement des projets de formation, de développement de l'employabilité et des activités d'insertion en emploi. Quant à l'orientation visant à contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises, les dépenses correspondent à celles anticipées. Ces dépenses furent allouées à des projets de développement des ressources humaines, de formation ainsi qu'à divers services-conseils spécialisés en gestion des ressources humaines.



Rapport de résultats régionaux 2009-2010

Les résultats obtenus au chapitre des indicateurs ciblés pour l'exercice 2009-2010, démontrent la performance d'Emploi-Québec en Mauricie. En effet, parmi les seize indicateurs ciblés sur le plan régional, huit affichent un taux d'atteinte de la cible supérieur à l'ensemble des régions. Les interventions d'Emploi-Québec ont produit les effets recherchés et confirment, encore cette année, l'efficacité des services publics d'emploi mis en œuvre par le gouvernement du Québec. Ce rapport présente les résultats obtenus à partir des indicateurs utilisés pour assurer le suivi des interventions, et ce, en rapport avec les cinq orientations retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

ORIENTATION 1

Atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises

L'orientation visant à atténuer les effets de la récession a été introduite dans le plan d'action 2009-2010 afin de répondre adéquatement à la conjoncture économique. En a découlé une série d'ajustements aux mesures visant à agir efficacement auprès des personnes qui perdent leur emploi, à prévenir des mises à pied et à aider les entreprises à garder leur main-d'œuvre pendant cette période de transition.

Ces mesures s'ajoutent à celles du Pacte pour l'emploi et constitue le Pacte pour l'emploi Plus. Les indicateurs rattachés à cette orientation concernent la clientèle de l'assurance-emploi. Les efforts déployés ont permis d'atteindre des niveaux satisfaisants, voire de dépasser les cibles prévues.

Indicateurs

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	7 784	8 013	102,9 %	101,2 %

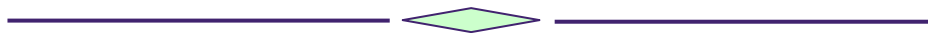
Cet indicateur comptabilise les nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi inscrits comme prestataires actifs ou participants admissibles à l'assurance-emploi. Aux fins du suivi de cet indicateur, seules les mesures reconnues dans le cadre de l'*Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail* sont retenues. Avec 8 013 nouveaux participants, la cible fixée pour l'exercice 2009-2010 a été atteinte à 102,9 %. La hausse par rapport à l'an dernier s'explique essentiellement par l'augmentation des demandes d'assurance-emploi en raison de la conjoncture économique. Ainsi, plus de clients ont eu recours aux services publics d'emploi dans leur démarche vers l'emploi.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	2 453	2 087	85,1 %	95,6 %

Cet indicateur correspond au nombre de participants de l'assurance-emploi qui ont occupé ou qui occupaient un emploi après une intervention reconnue dans le cadre de l'*Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail*. En 2009-2010, un total de 2 087 prestataires sont retournés en emploi, soit 85,1 % de ce qui était visé.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Prestations non versées par l'assurance-emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi (K \$)	9 078,0	9 614,8	105,9 %	143,8 %

Cet indicateur est calculé en faisant la somme des prestations payables à des prestataires recevant une indemnisation de chômage qui n'ont pas été versées en raison d'un retour au travail, et ce, à la suite d'une intervention reconnue aux fins de l'*Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail*. Ce sont 2 087 prestataires de l'assurance-emploi qui ont effectué un retour en emploi au cours de l'année à la suite d'une intervention des services publics d'emploi et qui ont généré des économies à l'assurance-emploi. Les prestations non versées en 2009-2010 à ces personnes, en raison de leur retour en emploi, s'établissent à 9 614 827 \$. La cible a été dépassée avec un taux de 105,9 %.



ORIENTATION 2

Favoriser la participation au marché du travail et de l'emploi du plus grand nombre possible de Mauriciennes et de Mauriciens, notamment par la préparation des clientèles éloignées à la reprise économique

Afin d'apprécier l'efficacité des interventions liées à cette orientation, divers indicateurs ont été suivis. Ces indicateurs de résultats se rapportent aux nouveaux participants, aux retours en emploi, aux taux d'emploi, ainsi qu'aux prestations non versées suite à une intervention des services publics d'emploi. Le niveau de certaines cibles fut ajusté à la hausse pour tenir compte des investissements supplémentaires reliés au Pacte pour l'emploi et au Pacte pour l'emploi Plus.

Malgré le contexte économique difficile, la grande majorité des cibles se rapportant à cette orientation ont été entièrement atteintes ou sont à des niveaux élevés.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de postes vacants signalés au <i>Service national de placement</i>	-	22 989	-	88,9 %

Le nombre de postes vacants comprend tous les postes vacants signalés par les employeurs au *Service national de placement*. Ce service est offert gratuitement tant pour les employeurs que pour les chercheurs d'emploi. En concordance avec le contexte économique prévalant dans l'année, une baisse des postes vacants signalés et une hausse des candidatures affichées dans le service de placement en ligne ont été observés. En 2009-2010, ce sont 22 989 postes vacants qui ont été inscrits par les employeurs de la Mauricie, ce qui représente une diminution de 31 % par rapport à l'année dernière. En 2009-2010, le nombre d'employeurs distincts ayant publié une offre au service de placement est de 1 886. Les emplois affichés touchent une variété de professions et relèvent de tous les secteurs d'activité. Rappelons que depuis octobre 2001, les employeurs peuvent eux-mêmes inscrire leurs postes vacants et procéder à la recherche de candidats en tout temps dans le service électronique de Placement en ligne d'Emploi-Québec. Dans près de 90 % des cas, les offres d'emploi sont inscrites en mode libre-service, c'est-à-dire par les employeurs eux-mêmes. Au besoin, un agent du Centre d'assistance au placement peut procéder à la saisie des offres d'emploi.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	13 884	14 660*	105,6 %	104,7 %

* Source : Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

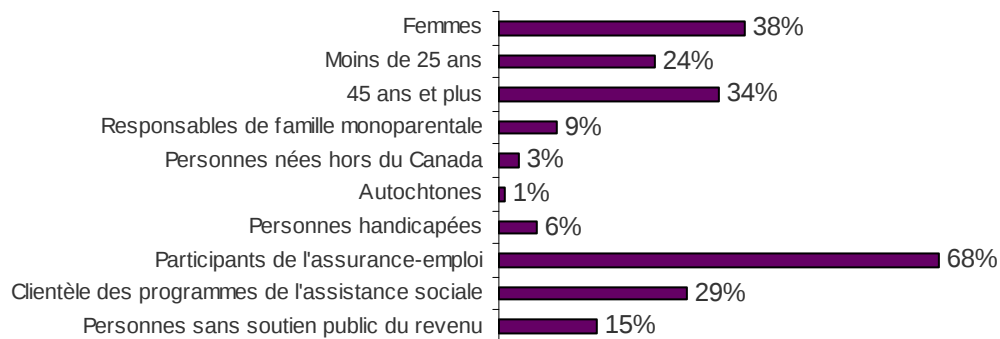
Cet indicateur nous renseigne sur le volume des nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi au cours d'un exercice donné. Ne sont pas prises en compte les personnes qui bénéficient exclusivement des services universels. On a dénombré 14 660 nouveaux participants au cours du présent exercice, et ce, en plus des 3 356 participants qui ont poursuivi une activité commencée en 2008-2009. La cible fut atteinte à 105,6 %. Le nombre d'interventions réalisées par Emploi-Québec pour venir en aide aux nouveaux participants en 2009-2010 est de l'ordre de 22 411.

L'accroissement de 5,5 % (760) par rapport à 2008-2009 s'explique notamment par les efforts supplémentaires consacrés, grâce au Pacte pour l'emploi Plus, à la clientèle touchée par la récession.

La conjoncture économique de fin d'année a également poussé un plus grand nombre de demandeurs d'assurance-emploi à requérir des services d'emploi.

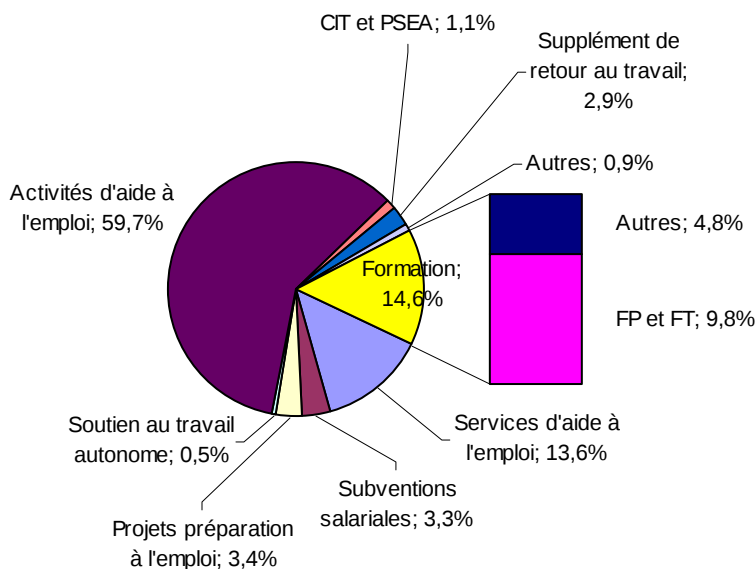
Proportion de nouveaux participants selon certaines caractéristiques

La composition de la clientèle rejointe par les services spécialisés est diversifiée. Elle suit l'évolution socioéconomique ainsi que les objectifs associés aux diverses stratégies visant à favoriser la participation du plus grand nombre de personnes au marché du travail.



Le graphique suivant présente la répartition des participations selon le service ou la mesure. On observe que près de 88 % des nouvelles participations se retrouvent dans les activités d'aide à l'emploi (59,7 %), les services d'aide à l'emploi (13,6 %) et dans la mesure de formation (14,6 %). À noter que 9,8 % des nouvelles participations se rapportent à la formation professionnelle et technique.

Nouvelles participations selon la mesure



Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	7 227	6 417	88,8 %	90,6 %

Un autre indicateur a retenu notre attention, soit le nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi. Le principal effet recherché par les services offerts est d'amener les personnes aidées à se trouver un emploi et à poursuivre leur développement en emploi. Cet indicateur permet d'estimer dans quelle mesure les interventions d'Emploi-Québec ont pu produire les résultats anticipés. L'efficacité des interventions est mesurée notamment par le nombre de personnes ayant occupé ou occupant un emploi après avoir bénéficié d'une intervention. Ainsi, on comptait 6 417 personnes en emploi à la suite d'une intervention, ce qui correspond à 88,8 % de la cible visée. Cette dernière a été augmentée en 2009-2010 afin de tenir compte des objectifs du Pacte pour l'emploi Plus. La non atteinte de la cible s'explique particulièrement par les conditions du marché du travail qui ont rendu plus difficile que prévu l'insertion en emploi.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	54,4 %	50,8 %	93,4 %	93,5 %

En complément du nombre de personnes en emploi suite à une intervention, cet indicateur permet d'apprécier la situation post-intervention indépendamment du volume de personnes aidées. Le taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec vise à mesurer la part des participants ayant terminé leur cheminement vers l'emploi et qui trouvent du travail à la suite de l'intervention. Parmi ces personnes, plus de la moitié ont occupé ou occupaient un emploi, soit 50,8 % et le taux d'atteinte de la cible est de 93,4 %. La baisse de ce taux par rapport à l'an dernier s'explique par la détérioration du contexte économique. Le taux d'emploi varie de 37,2 % à 54,6 % selon qu'il s'agit respectivement de prestataires d'une aide financière de dernier recours (non admissibles à l'assurance-emploi) ou de prestataires actifs de l'assurance-emploi. Le taux d'emploi des femmes se situe dans la moyenne à 51,4 %.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75,0 %	72,6 %	96,8 %	97,5 %

Un autre indicateur se rapportant à cette orientation est la proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée. Les mesures d'aide visant la préparation et l'intégration à l'emploi s'adressent aux personnes qui présentent des difficultés plus importantes de cheminement vers l'emploi et qui risquent de vivre des périodes de chômage de longue durée. On entend par chômage de longue durée une période de chômage de plus de douze mois consécutifs. Certaines caractéristiques susceptibles d'entraîner une période de chômage de cette nature furent repérées pour l'ensemble des régions, notamment un faible niveau de scolarité ou de qualification professionnelle. Les mesures comme la formation de la main-d'œuvre, les projets de préparation à l'emploi et les subventions salariales d'insertion en emploi sont particulièrement destinés à cette clientèle. Parmi les personnes qui ont

bénéficié des mesures mentionnées précédemment, 72,6 % devaient surmonter d'importantes difficultés d'intégration au marché du travail, ce qui correspond à 96,8 % de la cible.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 667	2 567	154,0 %	140,1 %

L'indicateur se rapportant au nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base dénombre les participants aux volets suivants de la mesure de formation de la main-d'œuvre : francisation, alphabétisation, préalable à la formation professionnelle ou technique, formation générale au secondaire, métiers semi-spécialisés ou peu spécialisés ainsi que formation professionnelle au secondaire. En Mauricie, pour l'exercice 2009-2010, ce sont 2 567 participants qui ont pris part à ces formations dans le but d'augmenter de façon significative leur niveau de formation de base. La cible fut largement dépassée avec un taux d'atteinte de 154,0 %.

Les examens de qualification

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre d'examens de qualifications administrés dans les métiers réglementés	-	187	-	5 534

Certains travailleurs et travailleuses possèdent les compétences requises pour exercer leur métier, mais doivent se soumettre à des examens en vertu de la *Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre*. Ces examens portent sur la qualification réglementée en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction de même qu'en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression. L'indicateur ci-dessus recense le nombre d'examens passés par les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementée.

En 2009-2010, Emploi-Québec Mauricie a fait passer 171 examens de qualification. À ce nombre, il faut ajouter les 16 examens interprovinciaux qu'Emploi-Québec Mauricie a fait passer dans le cadre du Programme des normes interprovinciales Sceau rouge. Par la qualification reconnue, Emploi-Québec favorise la progression de carrière et la mobilité de la main-d'œuvre.

Le Centre régional de services de qualification professionnelle de la Mauricie s'occupe d'informer les travailleurs touchés par ces qualifications, assure le suivi de leurs apprentissages et administre les examens leur permettant d'obtenir une certification. De plus, il assure un rôle de conseil et de soutien auprès des entreprises de la Mauricie dans la mise en application des règlements régissant ces qualifications. Le personnel du Centre régional de services agit comme vulgarisateur de la réglementation afin d'assurer la meilleure compréhension possible aux usagés de ses services.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, clientèle des programmes d'assistance sociale	4 495	4 300	95,7 %	90,2 %

La clientèle des programmes d'assistance sociale est celle qui reçoit une aide financière de dernier recours ou qui participe au Programme alternative jeunesse avant de bénéficier d'une intervention des services publics d'emploi. Parmi la clientèle des programmes d'assistance sociale en 2009-2010, 4 300 personnes ont bénéficié d'une intervention de manière à favoriser leur insertion professionnelle. Le retour aux études, l'acquisition de compétences en milieu de travail ou le soutien à la recherche d'un emploi furent les options retenues. Bien que l'atteinte de la cible soit partielle à 95,7 %, il s'agit néanmoins d'une légère augmentation du nombre de nouveaux participants par rapport à 2008-2009.

L'atteinte partielle de la cible s'explique notamment par l'alourdissement de la clientèle des prestataires (vieillessement de la clientèle, durées accrues de présence à l'aide, etc.) et les difficultés grandissantes à mobiliser certains prestataires lorsqu'ils sont référés aux services publics d'emploi.

En effet, près de 50 % des prestataires reçoivent une aide de dernier recours depuis plus de 48 mois, ce qui entraîne des difficultés de mise en participation ne permettant pas l'atteinte de la cible. Aussi, il est à noter que le bassin potentiel d'adultes prestataires sans contrainte de l'assistance sociale est à la hausse, la moyenne mensuelle étant passée de 6 247 en 2008-2009 à 6 325 en 2009-2010, soit 1,2 % de plus, cela s'explique en grande partie par le contexte économique défavorable qu'a connu la Mauricie au cours de la dernière année.

L'apport du Pacte est tangible, car il a contribué à infléchir la tendance des dernières années où la clientèle des programmes d'assistance sociale participait de moins en moins aux interventions des services publics d'emploi.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de participants, clientèle des programmes d'assistance sociale, en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 912	1 481	77,5 %	69,9 %

Cet indicateur correspond au nombre de participants, clientèle des programmes d'assistance-sociale, qui ont occupé ou qui occupaient un emploi après une intervention des services publics d'emploi. Au cours de l'année 2009-2010, ce sont 1 481 participants, clientèle des programmes d'assistance-sociale, qui sont retournés en emploi, soit 77,5 % de la cible visée.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Taux d'emploi des participants, clientèle des programmes d'assistance sociale, ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	39,8 %	41,3 %	103,8 %	89,3 %

Le taux d'emploi des participants, clientèle des programmes d'assistance sociale, ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi vise à mesurer la proportion des participants, clientèle des programmes d'assistance sociale, qui se trouvent un emploi à la suite d'une intervention. Parmi ces participants, 41,3 % ont occupé ou occupaient un emploi après l'intervention, soit 103,8 % de la cible. Historiquement, les prestataires de l'assistance sociale sont ceux qui affichent le plus faible taux d'emploi parmi la population visée par Emploi-Québec.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	434	450	103,7 %	116,9 %

L'indicateur concernant le nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes, révèle que 450 personnes nées à l'extérieur du Canada ont amorcé une participation à une mesure ou un service d'Emploi-Québec en 2009-2010, ce qui correspond à 103,7 % de la cible visée. De ce nombre, vingt-sept personnes ont participé au programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Ce programme relève du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et est administré par Emploi-Québec.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	46,9 %	48,4 %	103,2 %	89,5 %

Cet indicateur vise à mesurer la part des personnes immigrantes qui trouvent un emploi à la suite d'une intervention. Ainsi, 48,4 % des immigrants ayant bénéficié d'une intervention ont occupé ou occupaient un emploi, soit 103,2 % de la cible prévue. Les principaux obstacles à l'insertion en emploi des personnes immigrantes sont le manque d'expérience de travail au Québec, la difficile reconnaissance des études et des titres acquis à l'extérieur du Canada et une connaissance limitée de la langue française.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi (K \$)	5 779,0	5 067,1	87,7 %	80,9 %

Nous avons vu précédemment que plusieurs centaines de prestataires recevant un soutien du revenu de l'État, ont occupé un emploi à la suite de l'intervention des services publics d'emploi. La somme des prestations non versées par l'aide financière de dernier recours est calculée en attribuant une valeur d'économie aux prestataires qui déclarent des revenus de travail ou qui ne reçoivent plus d'aide à la suite d'un soutien apporté par Emploi-Québec. Les prestataires qui ont quitté l'aide financière de dernier recours ou ont déclaré des revenus de travail à la suite de leur participation à une activité d'Emploi-Québec, ont permis des économies de l'ordre de 5 067 666 \$ à l'aide financière de dernier recours, soit 87,7 % de la cible visée. Le nombre de prestataires ayant occupé un emploi suite à l'intervention des services publics d'emploi était à la baisse, donnant lieu par la même occasion à moins de prestations non versées que ce qui était visé.

Autres clientèles

En 2009-2010, Emploi-Québec Mauricie est intervenu auprès de deux clientèles particulières, soit les responsables de famille monoparentale ainsi que les personnes de moins de 30 ans. Les informations qui suivent ne sont qu'à titre indicatif, étant donné que ces deux indicateurs ne sont plus ciblés au plan d'action d'Emploi-Québec.

Le nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi responsables de famille monoparentale se situe à 1 447 en 2009-2010. Malgré le fait qu'une partie de cette clientèle ayant des enfants en bas âge est non assujettie aux obligations de se trouver un emploi et d'autre part, que le bassin de cette clientèle s'est réduit, on observe une augmentation du nombre de nouveaux participants à celui de l'année précédente. Les personnes responsables de famille monoparentale ont davantage bénéficié d'un soutien en formation générale ou professionnelle de niveau secondaire ainsi que des activités et services d'aide à l'emploi.

En regard des interventions des services publics d'emploi auprès des personnes de moins de 30 ans, des engagements ont été pris afin d'aider les jeunes à intégrer le marché du travail. En 2009-2010, les données révélaient que 5 353 nouveaux participants ayant moins de 30 ans furent dénombrés. Les jeunes ont davantage bénéficié d'un soutien visant à terminer une formation générale ou à acquérir une formation professionnelle toutes deux de niveau secondaire, tout en bénéficiant de l'ensemble des mesures.

Autres taux d'emploi

Les informations suivantes renseignent sur différents taux d'emploi se rapportant à diverses clientèles. Les données relatives à ces résultats sont mentionnées à titre indicatif, étant donné que ces indicateurs ne sont pas ciblés au plan d'action d'Emploi-Québec.

Le taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi vise à mesurer la part des responsables de famille monoparentale qui se trouvent un emploi à la suite de l'intervention. Parmi ces personnes, 49,6 % ont occupé ou occupaient un emploi après la fin de leur cheminement vers l'emploi. Le taux d'emploi de cette clientèle est légèrement inférieur au taux d'emploi moyen des participantes et participants qui se situe à 50,8 %.

Le taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi vise à mesurer la part des personnes de moins de 30 ans qui trouvent un emploi à la suite d'une intervention. Ainsi, 31,8 % des jeunes ont occupé ou occupaient un emploi, ce qui situe leur taux d'emploi au-dessous de la moyenne des participantes et des participants.

En ce qui a trait à l'indicateur du taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle ou technique, un peu plus de 4 333 personnes sans emploi ont pu obtenir une aide au cours de l'année afin de réaliser leur projet de formation. De ces personnes, 3 058 suivaient des formations professionnelles offertes au secondaire ou des formations techniques au collégial. Parmi les personnes ayant terminé leur cheminement vers l'emploi et dont l'activité principale était une formation professionnelle ou technique, 73,7 % ont occupé ou occupaient un emploi par la suite.

Quant au taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une formation autre que professionnelle ou technique, 1 275 personnes étaient soutenues dans leur projet de formation autre que professionnelle et technique. Ces formations visent principalement à développer les compétences en lecture, en écriture, en calcul et en résolution de problèmes chez les personnes peu scolarisées qui souhaitent occuper un métier semi-spécialisé ou non spécialisé. Elles peuvent aussi viser l'acquisition de préalables à une formation plus spécialisée. Parmi les personnes ayant terminé au cours de l'année un cheminement vers l'emploi, dont la composante principale était une formation autre que professionnelle ou technique, 40,1 % ont occupé ou occupaient un emploi après l'intervention.

Notes sur les indicateurs de personnes en emploi et de taux d'emploi

Les Indicateurs globaux

Les résultats relatifs aux personnes en emploi et aux taux d'emploi visent les personnes dont la participation à une intervention des services publics d'emploi a pris fin entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009. Ils tiennent compte du délai maximal de six mois alloué pour obtenir les données et les inscrire dans le système. Ces résultats reflètent en quelque sorte l'insertion à court terme.

Les Indicateurs de l'Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail

Dans le cas des indicateurs de l'*Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail*, le retour au travail d'une ou d'un prestataire actif de l'assurance-emploi signifie que cette personne a occupé un emploi pendant douze semaines consécutives ou pendant la période restante de prestations si cette dernière est inférieure à douze semaines.



ORIENTATION 3

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

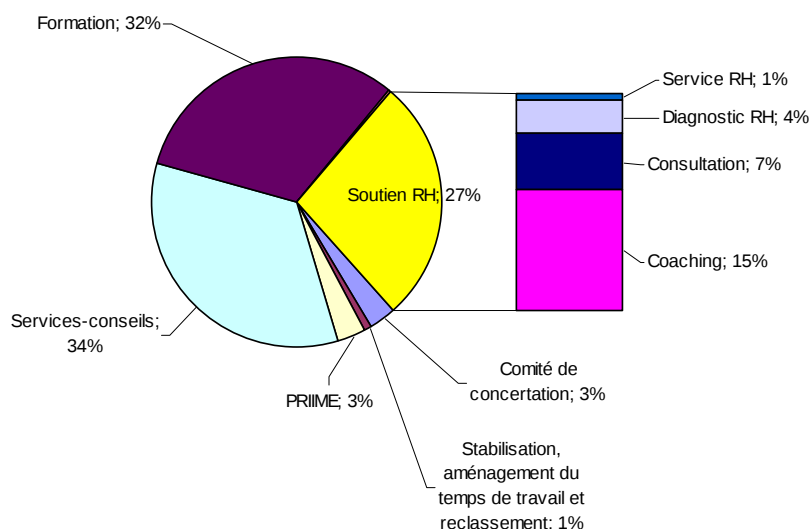
À l'intérieur de cette orientation, on retrouve deux indicateurs de résultat en rapport avec la prestation de service destinée aux entreprises de la Mauricie. Ces deux indicateurs sont ciblés : l'un d'eux a atteint la cible, alors que l'autre affiche un taux d'atteinte de la cible inférieur à ce qui était prévu. Il est à noter que les cibles de ces deux indicateurs furent bonifiées afin de répondre aux objectifs du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus.

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	439	440	100,2 %	106,7 %

L'indicateur des entreprises nouvellement aidées, en plus de dénombrer les entreprises distinctes qui bénéficient d'une intervention dans le cadre des mesures Concertation pour l'emploi ou Formation de la main-d'œuvre en emploi (volet entreprises), ce résultat comprend les entreprises ayant bénéficié des services conseils offerts par le personnel d'Emploi Québec sans qu'une aide financière ait été versée ainsi que les entreprises aidées dans le cadre du programme PRIIME. Il continue cependant d'exclure les entreprises qui ont utilisé uniquement les services offerts en libre-service, comme l'information sur le marché du travail et le service de Placement en ligne.

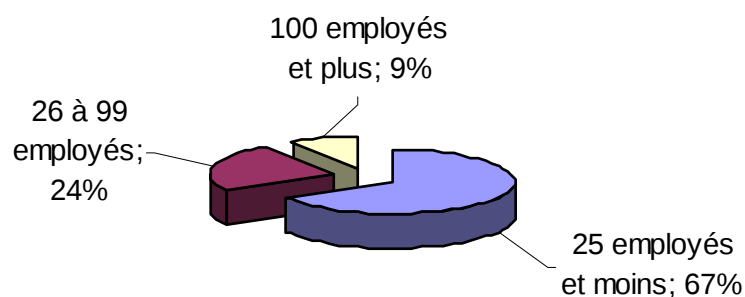
Ainsi, en 2009-2010, ce sont 440 entreprises qui ont bénéficié d'une intervention commencée dans l'année, soit 100,2 % de la cible, ce qui se traduit par une augmentation de 26 % (+91) du nombre d'entreprises nouvellement aidées par rapport à l'année dernière. Outre la reconnaissance des services-conseils offerts par les spécialistes d'Emploi-Québec, la hausse continue des résultats est fortement liée à l'accroissement du soutien accordé en matière d'aide à la formation. On a compté en 2009-2010 quelque 880 interventions auprès des entreprises. Les services aux entreprises les plus utilisés, outre la formation, sont le soutien au développement des ressources humaines (RH) par la mise en place d'un service RH, d'un diagnostic RH, de consultation ou de coaching dans une proportion de 27 %, alors que les services-conseils comptent pour 34 % des interventions.

Répartition des types d'interventions auprès des entreprises nouvellement aidées



La majorité des interventions concernaient des entreprises privées et des entreprises ayant 25 employés et moins.

Répartition des entreprises nouvellement aidées selon la taille ¹



Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouvelles ententes de qualification	165	140	84,8 %	88,3 %

L'indicateur concernant le nombre de nouvelles ententes de qualification rend compte de l'ensemble des ententes relatives au *Programme d'apprentissage en milieu de travail* cosignées par l'apprenti, l'employeur et le représentant d'Emploi-Québec et débutées au cours de l'année 2009-2010. La cible a été atteinte à 84,8 %, ce qui représente 140 nouvelles ententes de qualification conclues cette année.

La participation au Programme de qualification des opérateurs en eau potable représente 26 % des ententes signées en 2009-2010. Dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail, au cours de l'année, les métiers de soudeurs-monteurs et de cuisiniers d'établissement se traduisent par un nombre de nouveaux apprentis supérieur à la moyenne des autres métiers.

¹ Parmi les entreprises aidées, six sont de taille inconnue.

La Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Proportion des entreprises assujetties dont la masse salariale est supérieure à 1 M \$ et qui investissent au moins 1 % de cette dernière dans la formation de leur main-d'œuvre		94,5 % (en 2008)		

Depuis le 1^{er} janvier 2004, seuls les employeurs dont la masse salariale excède un million de dollars sont assujettis à la loi. Ainsi, pour l'année civile 2008, les 272 employeurs assujettis de la Mauricie ont déclaré avoir investi globalement 14,1 M \$ dans la formation de leur personnel. En outre, 94,5 % de ces employeurs ont déclaré avoir investi un montant représentant au moins 1 % de leur masse salariale. Les cotisations versées au *Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* par les employeurs s'élèvent à 112 217 \$ et les employeurs ayant cotisé sont au nombre de quinze, soit 5,5 % des employeurs assujettis.



ORIENTATION 4

Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tant par ses services de solidarité sociale que par ses services d'emploi

Les indicateurs suivis sous cette orientation traitent d'objectifs liés à des programmes complémentaires à l'aide financière de dernier recours ainsi qu'à des personnes qui ont quitté l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec.

Alternative jeunesse

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants au programme Alternative jeunesse	-	603	-	-

Le programme Alternative jeunesse, tel qu'il est défini dans la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, vise, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes (moins de 25 ans) admissibles à un programme d'aide financière de dernier recours pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle. En contrepartie de l'engagement du jeune à s'investir dans une démarche d'insertion, le programme donne droit à une aide financière composée notamment d'une allocation jeunesse. Cette allocation est différente par sa nature et son mode de versement de la prestation prévue dans le cadre d'un programme d'aide financière de dernier recours. Elle est offerte exclusivement dans la perspective d'une démarche d'insertion professionnelle, elle est versée sur une base bihebdomadaire et accordée sur une base individuelle. Par ailleurs, certaines règles de comptabilisation lui sont spécifiques. Ainsi, les règles relatives à la contribution parentale ne s'appliquent pas pour établir le montant de l'allocation jeunesse.

En 2009-2010, plus de 600 jeunes ont nouvellement bénéficié d'Alternative jeunesse, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2008-2009. Ce résultat répond aux attentes du Pacte pour l'emploi qui vise justement à accroître le recours à ce programme.

Les programmes d'aide et d'accompagnement social

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de nouveaux participants aux programmes d'aide et d'accompagnement social	204	286	140,2 %	128,8 %

Les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS) sont offerts aux personnes qui n'ont pas la possibilité dans l'immédiat de participer à une intervention d'aide à l'emploi ni d'envisager un retour sur le marché du travail en raison de contraintes limitatives plus ou moins sévères. Ces programmes visent donc à préparer ces personnes à un retour sur le marché du travail envisagé à plus long terme. Trois PAAS ont été progressivement instaurés, soit Devenir, Interagir et Réussir. Pour l'année 2009-2010, ces programmes ont rejoint quelque 286 nouveaux participants, soit 140,2 % de l'objectif visé. Il s'agit d'un résultat équivalent à 2008-2009.

Les sorties de l'aide financière de dernier recours

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	3 010	2 490	82,7 %	82,4 %

Cet indicateur couvre à la fois les interventions des services publics d'emploi et des services de solidarité sociale. On entend par sortie, une personne qui a reçu une aide financière un mois donné et qui, à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec, n'en reçoit pas deux mois consécutifs suivant la fin de cette intervention. Ainsi, 2 490 prestataires sont sortis de l'aide en 2009-2010 à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec, soit 82,7 % de l'objectif.



ORIENTATION 5

Améliorer la prestation de services aux Mauriciennes et aux Mauriciens

Par cette orientation, Emploi-Québec vise à accroître l'efficacité de ses interventions dans le contexte, d'une part, d'une gestion par résultats décentralisée et en partenariat et, d'autre part, dans un contexte de ressources limitées.

Elle vise également à mettre en œuvre une offre de service accessible et simplifiée. Elle veut ainsi répondre le mieux possible et au meilleur coût, aux besoins des citoyennes et des citoyens et adapter sa prestation de services à la diversité des réalités des territoires de la Mauricie.

Les indicateurs suivis pour cette orientation illustrent la préoccupation d'assurer un niveau élevé de qualité des services tout en gérant de façon responsable les fonds publics.

Délai de traitement à l'attribution initiale

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	10 jours*	9,4	106,4 %	112,4 %

* Il s'agit d'une cible plafond, c'est-à-dire qu'on vise un résultat égal ou inférieur.

L'indicateur correspond au nombre de jours ouvrables écoulés entre la date du dépôt de la demande et la date à laquelle la décision d'attribution (favorable ou non) est rendue. En raison du caractère du programme d'aide de dernier recours, il faut traiter rapidement les demandes d'aide déposées, tout en s'assurant que la vérification de l'admissibilité soit effectuée conformément aux dispositions prévues à la loi et au règlement. Avec un délai moyen de 9,4 jours dans la dernière année, Emploi-Québec a respecté son engagement de ne pas excéder les dix jours.

Au cours des dernières années, diverses actions ont permis de maintenir le délai moyen de traitement acceptable à l'attribution initiale. Nous retrouvons la mise en place du traitement administratif des demandes à l'attribution initiale (TAAI) qui élimine le caractère obligatoire de l'entrevue avec le demandeur. Ainsi, l'analyse des demandes se fait principalement sur la base de l'information consignée au dossier.

Ratio des plaintes

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Ratio des plaintes avec recommandation de modifications par 1 000 ménages	2,4*	1,6	150,0 %	109,1 %

* Il s'agit d'un niveau de cible plafond, c'est-à-dire qu'on vise un résultat égal ou inférieur. Le niveau de la cible a été révisé pour tenir compte du mode de calcul appliqué en cours d'année.

La clientèle d'Emploi-Québec peut s'adresser au Bureau des renseignements et plaintes pour signaler son insatisfaction. Les plaintes retenues aux fins de l'indicateur sont celles relatives à la qualité de services touchant l'administration de l'aide financière de dernier recours et celles touchant les services publics d'emploi, qui ont donné lieu à une recommandation de modifications de la part du Bu-

reau des renseignements et plaintes. En effet, depuis le 1^{er} avril 2009, le Bureau a effectué une nouvelle codification pour tenir compte des plaintes qui ont trait aux services publics d'emploi. La cible modifiée en 2009-2010 pour tenir compte de cette nouvelle codification a été estimée à 2,4. Le niveau du ratio plafond était initialement de 1,85. Le ratio observé en 2009-2010 se situe à 1,6, ce qui signifie que la cible révisée a été entièrement atteinte.

Les plaintes accompagnées de recommandation et de modifications ont principalement trait à la qualité du service à la clientèle, aux conditions d'admissibilité aux programmes d'aide financière de dernier recours ainsi qu'au montant et aux modalités de versement des prestations spéciales. L'organisation analyse de façon continue le volume et la nature des plaintes déposées, et ce, afin d'améliorer son offre de service et d'adapter le contenu des activités de formation et de perfectionnement qu'elle offre à son personnel.

Décisions modifiées

Indicateurs	Cible	Résultat	Taux d'atteinte	
			régional	provincial
Pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	21,0 %*	27,0 %	77,8 %	104,5 %

* Il s'agit d'une cible plafond, c'est-à-dire qu'on vise un résultat égal ou inférieur.

Cet indicateur correspond à la proportion des demandes de révision aux services de solidarité sociale ayant donné lieu à des modifications en prétraitement de révision et en révision, à l'exception des changements attribuables à des faits nouveaux. Les décisions rendues en appel par le Tribunal administratif du Québec ne sont pas comprises dans le calcul.

On constate que le pourcentage de décisions accueillies est supérieur au résultat attendu et que ce résultat est en hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à l'an passé. Durant l'année, 388 demandes de révision ont été reçues et pour 27,0 % d'entre elles, la décision a été modifiée à la suite de la révision, soit un pourcentage supérieur à la limite de 21 % que s'est fixée Emploi-Québec. Cependant, nous avons reçu 52 demandes de révision de moins qu'en 2008-2009 (440). Une réflexion et une analyse furent amorcées afin de déterminer les motifs de cette hausse et ainsi apporter les correctifs nécessaires.



Annexe 1

Caractéristiques des nouveaux participants selon la mesure et le statut

Mesures/volets	Caractéristiques sociodémographiques					
	Total		Femme	Âge		Famille monoparentale
	Participants	Participations		moins de 30 ans	45 ans et +	
Total (DGARES)	14 660	22 411	39,0 %	38,0 %	33,1 %	9,0 %
Activités d'aide à l'emploi	11 990	13 385	36,1 %	35,8 %	35,7 %	7,9 %
Formation	2 931	3 268	43,0 %	49,2 %	22,2 %	11,4 %
francisation	118	125	58,4 %	46,4 %	14,4 %	1,6 %
alphabétisation	8	10	20,0 %	80,0 %	0,0 %	10,0 %
formation générale et préalable formation professionnelle et technique	797	843	50,2 %	77,3 %	5,7 %	15,2 %
formation professionnelle secondaire	1 672	1 854	34,6 %	41,0 %	28,5 %	9,2 %
formation technique collégiale	341	351	59,8 %	30,8 %	29,9 %	17,1 %
formation universitaire	3	3	66,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
métiers semi ou peu spécialisés	44	44	43,2 %	36,4 %	29,5 %	15,9 %
formation autre langue que français	38	38	89,5 %	13,2 %	34,2 %	13,2 %
Projets de préparation à l'emploi	679	772	47,5 %	65,7 %	16,5 %	9,6 %
entreprise d'insertion	12	12	25,0 %	83,3 %	0,0 %	0,0 %
jeunes volontaires	2	2	50,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
préparation à l'emploi	431	446	53,6 %	41,3 %	28,5 %	13,9 %
autres	297	312	39,7 %	99,7 %	0,0 %	3,8 %
Subventions salariales	699	729	43,3 %	40,7 %	31,0 %	8,5 %
entreprise privée	361	372	37,1 %	37,1 %	32,3 %	8,3 %
entreprise économie sociale	69	70	71,4 %	42,9 %	30,0 %	10,0 %
organisme communautaire	278	287	44,6 %	44,9 %	29,6 %	8,4 %
Services d'aide à l'emploi	2 899	3 056	42,3 %	32,3 %	34,8 %	10,7 %
Supplément de retour au travail	647	651	43,8 %	38,6 %	24,0 %	14,7 %
Soutien au travail autonome	111	112	33,9 %	17,0 %	25,9 %	8,9 %
Subventions entreprises adaptées	45	47	44,7 %	36,2 %	46,8 %	6,4 %
Contrat d'intégration au travail	176	192	42,2 %	16,7 %	55,7 %	4,2 %
Autres mesures	197	199	49,7 %	0,0 %	100,0 %	6,0 %
Statut de soutien financier	14 660	22 411	39,0 %	38,0 %	33,1 %	9,0 %
prestataires assurance-emploi actifs ou admissibles	10 093	15 065	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
prestataires assistance sociale	2 574	4 159	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
sans soutien public du revenu	2 298	3 187	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Notes: Le total des catégories ou des mesures donne une somme supérieure à 100 %, compte tenu qu'une personne peut combiner plusieurs caractéristiques ou participer à plus d'une mesure.

Les pourcentages sont établis en fonction du nombre de participations : ex. 39,0 % des 22 411 participations étaient des femmes, 38,0 % avaient moins de 30 ans, alors que 33,1 % étaient âgées de 45 ans et plus. Parmi les 22 411 participations, 9,0 % étaient responsables de famille monoparentale.

Annexe 2

Suivi des indicateurs au 31 mars 2010 pour chacun des CLE de la Mauricie

Indicateurs	Shawinigan	Trois-Rivières	Louiseville	La Tuque	Ste-Thècle	Ste-Geneviève	Mauricie
-------------	------------	----------------	-------------	----------	------------	---------------	----------

Orientation 1

Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi (individus distincts)	Résultat	2 039	3 937	700	419	515	403	8 013
	Cible 2009-2010	2 178	3 520	779	507	523	277	7 784
	% d'atteinte	93,6 %	111,8 %	89,9 %	82,6 %	98,5 %	145,5 %	102,9 %
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	Résultat	482	1 055	177	140	126	107	2 087
	Cible 2009-2010	686	1 110	245	160	165	87	2 453
	% d'atteinte	70,3 %	95,0 %	72,2 %	87,5 %	76,4 %	123,0 %	85,1 %
Prestations non versées par l'assurance-emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi (K\$)	Résultat	2 275,3	4 844,8	555,2	791,9	616,0	531,6	9 614,8
	Cible 2009-2010	2 505,6	4 066,8	927,9	589,3	646,0	342,4	9 078,0
	% d'atteinte	90,8 %	119,1 %	59,8 %	134,4 %	95,4 %	155,3 %	105,9 %

Orientation 2

Nombre de postes vacants signalés au Service national de placement	Résultat	3 894	14 608	2 001	1 091	682	713	22 989
	Cible 2009-2010	-	-	-	-	-	-	-
	% d'atteinte	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi (individus distincts)	Résultat **	4 444	6 813	1 374	795	872	606	14 660
	Cible 2009-2010	3 981	6 445	1 318	844	838	458	13 884
	% d'atteinte	111,6 %	105,7 %	104,2 %	94,2 %	104,1 %	132,3 %	105,6 %
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	Résultat	1 696	3 068	602	410	395	246	6 417
	Cible 2009-2010	2 072	3 354	686	439	436	240	7 227
	% d'atteinte	81,9 %	91,5 %	87,8 %	93,4 %	90,6 %	102,5 %	88,8 %
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	Résultat	46,9 %	52,2 %	50,0 %	56,1 %	58,7 %	52,9 %	50,8 %
	Cible 2009-2010	50,9 %	57,2 %	55,3 %	49,9 %	47,0 %	55,0 %	54,4 %
	% d'atteinte	92,1 %	91,3 %	90,4 %	112,4 %	124,9 %	96,2 %	93,4 %
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	Résultat	78,1 %	67,3 %	81,9 %	80,2 %	65,0 %	80,5 %	72,6 %
	Cible 2009-2010	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	104,1 %	89,7 %	109,2 %	106,9 %	86,7 %	107,3 %	96,8 %
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base (individus distincts)	Résultat	783	1 210	215	176	96	87	2 567
	Cible 2009-2010	466	777	158	158	62	46	1 667
	% d'atteinte	168,0 %	155,7 %	136,1 %	111,4 %	154,8 %	189,1 %	154,0 %
Nombre d'examens de qualification administrés dans les métiers réglementés	Résultat							187
	Cible 2009-2010							
	% d'atteinte							
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, clientèle des programmes d'assistance sociale (individus distincts)	Résultat	1 321	2 091	385	236	150	117	4 300
	Cible 2009-2010	1 390	2 269	352	222	157	105	4 495
	% d'atteinte	95,0 %	92,2 %	109,4 %	106,3 %	95,5 %	111,4 %	95,7 %
Nombre de participants, clientèle des programmes d'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	Résultat	412	742	136	95	63	33	1 481
	Cible 2009-2010	591	965	150	94	67	45	1 912
	% d'atteinte	69,7 %	76,9 %	90,7 %	101,1 %	94,0 %	73,3 %	77,5 %
Taux d'emploi des participants, clientèle des programmes d'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	Résultat	36,1 %	43,7 %	38,7 %	45,9 %	53,4 %	45,8 %	41,3 %
	Cible 2009-2010	37,3 %	41,8 %	40,5 %	36,5 %	34,4 %	40,2 %	39,8 %
	% d'atteinte	96,8 %	104,5 %	95,6 %	125,8 %	155,2 %	113,9 %	103,8 %

** Source : Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Annexe 2 (suite)

Suivi des indicateurs au 31 mars 2010 pour chacun des CLE de la Mauricie

Indicateurs	Shawini- gan	Trois- Rivières	Louiseville	La Tuque	Ste- Thècle	Ste- Geneviève	Mauricie
-------------	-----------------	--------------------	-------------	-------------	----------------	-------------------	----------

Orientation 2 (suite)

Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	Résultat	50	370	16	7	3	4	450
	Cible 2009-2010	49	354	11	6	6	8	434
	% d'atteinte	102,0 %	104,5 %	145,5 %	116,7 %	50,0 %	50,0 %	103,7 %
Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	Résultat	44,4 %	51,1 %	13,3 %	36,4 %	50,0 %	50,0 %	48,4 %
	Cible 2009-2010	43,9 %	49,3 %	47,7 %	43,0 %	40,5 %	47,5 %	46,9 %
	% d'atteinte	101,1 %	103,7 %	27,9 %	84,7 %	123,5 %	105,3 %	103,2 %
Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi (K\$)	Résultat	1 385,1	2 676,4	466,9	290,3	150,0	98,9	5 067,7
	Cible 2009-2010	1 787,9	2 917,1	453,2	284,8	201,5	134,5	5 779,0
	% d'atteinte	77,5 %	91,7 %	103,0 %	101,9 %	74,5 %	73,5 %	87,7 %

Orientation 3

Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	Résultat	72	195	77	37	26	33	440
	Cible 2009-2010	77	191	82	26	30	33	439
	% d'atteinte	93,5 %	102,1 %	93,9 %	142,3 %	86,7 %	100,0 %	100,2 %
Nombre de nouvelles ententes de qualification	Résultat	6	100	25	0	4	5	140
	Cible 2009-2010	36	83	22	8	8	8	165
	% d'atteinte	16,7 %	120,5 %	113,6 %	0,0 %	50,0 %	62,5 %	84,8 %
Proportion des entreprises assujetties dont la masse salariale est supérieure à 1M \$ et qui investissent au moins 1 % de cette dernière dans la formation de leur main-d'oeuvre	Résultat							94,5 %
	Cible 2009-2010							en 2008
	% d'atteinte							

Orientation 4

Nombre de nouveaux participants au programme Alternative jeunesse	Résultat	189	294	51	42	14	3	593
	Cible 2009-2010	-	-	-	-	-	-	-
	% d'atteinte	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de nouveaux participants aux programmes d'aide et d'accompagnement social	Résultat	92	111	69	10	5	0	287
	Cible 2009-2010	51	104	32	8	4	2	201
	% d'atteinte	180,4 %	106,7 %	215,6 %	125,0 %	125,0 %	0,0 %	142,8 %
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	Résultat	727	1 184	204	136	65	75	2 490
	Cible 2009-2010	917	1 460	236	146	100	81	3 010
	% d'atteinte	79,3 %	81,1 %	86,4 %	93,2 %	65,0 %	92,6 %	82,7 %

Orientation 5

Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours, déposées à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	Résultat	9	9,9	7,7	8,2	11,3	7,7	9,4
	Cible 2009-2010	10	10	10	10	10	10	10*
	% d'atteinte	112,4 %	101,0 %	129,9 %	122,0 %	88,5 %	129,9 %	106,4
Ratio de plaintes avec recommandation de modifications par 1 000 ménages	Résultat	1,1	2,1	4,1	0	0	3,8	1,6
	Cible 2009-2010	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4*
	% d'atteinte	218,2 %	114,3 %	58,5 %	-	-	63,2 %	150,0

* Il s'agit d'une cible plafond, c'est-à-dire qu'on vise un résultat égal ou inférieur.

Annexe 2 (suite)

Suivi des indicateurs au 31 mars 2010 pour chacun des CLE de la Mauricie

Indicateurs	Shawinigan	Trois-Rivières	Louiseville	La Tuque	Ste-Thècle	Ste-Geneviève	Mauricie
-------------	------------	----------------	-------------	----------	------------	---------------	----------

Orientation 5 (suite)

Pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	Résultat	20,8 %	26,3 %	43,2 %	33,3 %	35,7 %	0	27,0 %
	Cible 2009-2010	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %*
	% d'atteinte	101,0 %	79,8 %	48,6 %	63,1 %	58,8 %	-	77,8 %

* Il s'agit d'une cible plafond, c'est-à-dire qu'on vise un résultat égal ou inférieur.

Annexe 3

Budget 2009-2010

Fonds de développement du marché du travail

CLE	Fonds du Québec			Compte d'assurance-emploi			Fonds totaux		
	Budget K(\$)	Engagements K(\$)	% d'atteinte	Budget K(\$)	Engagements K(\$)	% d'atteinte	Budget K(\$)	Engagements K(\$)	% d'atteinte
Shawinigan	2 551,2	2 544,2	99,7 %	7 180,9	7 731,4	107,7 %	9 732,0	10 275,6	105,6 %
Trois-Rivières	6 676,6	7 002,4	104,9 %	14 990,5	17 437,0	116,3 %	21 667,1	24 439,4	112,8 %
Louiseville	734,4	801,5	109,1 %	3 876,2	4 401,3	113,5 %	4 610,5	5 202,8	112,8 %
La Tuque	304,2	217,3	71,4 %	2 228,0	2 063,9	92,6 %	2 532,2	2 281,2	90,1 %
Sainte-Thècle	247,1	298,3	120,7 %	1 645,7	1 338,0	81,3 %	1 892,8	1 636,3	86,4 %
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	178,0	170,8	96,0 %	934,8	1 154,7	123,5 %	1 112,8	1 325,5	119,1 %
Services régionalisés	437,4	40,2	9,2 %	3 977,4	881,7	22,2 %	4 414,8	921,9	20,9 %
Total Mauricie	11 128,9	11 074,7	99,5 %	34 833,5	35 008,0	100,5 %	45 962,4	46 082,7	100,3 %

Rémunération et fonctionnement

CLE	Nombre de ETC	Rémunération			Fonctionnement		
		Budget ^{note 1}	Dépenses	% d'atteinte	Budget	Dépenses	% d'atteinte
Shawinigan	36		1 938 348		67 000	61 650	92,0 %
Trois-Rivières	79		3 878 224		97 000	98 546	101,6 %
Louiseville	31		1 474 907		40 400	40 106	99,3 %
La Tuque	12		669 277		34 700	32 376	93,3 %
Grand-Mère	17		755 990		24 000	27 318	113,8 %
Sainte-Thècle	8		362 723		15 000	23 021	153,5 %
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	6		319 499		14 100	20 707	146,9 %
Direction régionale ^{note 2}	32		287 996		575 404	551 185	95,8 %
Centre d'assistance au placement	31	1 314 700	1 176 187	89,5 %	81 400	81 430	100,0 %
Total Mauricie	252	11 196 000	10 863 151	97,0 %	949 004	936 339	98,7 %

Note 1 : Le budget total de rémunération pour toutes les unités de la région, exclusion faite du Centre d'assistance au placement, se chiffrait à 9 881 300 \$;

Note 2 : Une diminution de dépenses de 1 721 583 \$ a été appliquée au total des dépenses des unités de la Direction régionale.